Rapport d'activités de l'exercice 2013

Introduction

Le projet Forêt Modèle a débuté en 2008 sous l'impulsion de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, alors cofondatrice du réseau méditerranéen des Forêts Modèles. En avril 2012, le Conseil régional a choisi les communes forestières pour assurer l'animation et déposer la candidature au réseau Forêt Modèle le 8 octobre 2012. L'encadrement des communes forestières s'est poursuivi jusqu'à la création de l'association et sa prise d'autonomie. Le 22 avril 2013 Forêt Modèle de Provence a été créée, le 1er juillet 2013 l'association a repris en charge l'intégralité de l'animation.

Grâce à l'animation du deuxième semestre de 2013, l'association a pu préparer son audit définitif d'entrer dans les réseaux méditerranéen et international. Les premières actions concrètes ont également vu le jour. Et enfin, l'association a pu asseoir son fonctionnement et développer de divers partenariats.

Table des matières

1. Une structure porteuse au service de la Forêt modèle de Provence..... 3

1.1 Des membres représentatifs des acteurs locaux 3

1.2 Une vie associative dynamique. 4

1.3 Une animatrice pour l'association..... 4

1.4 Des outils de communication. 5

2. Les réseaux des Forêts Modèles..... 6

2.1 La Provence, un membre à part entière..... 6

3. La mise en œuvre du programme d'actions..... 9

1. Une structure porteuse au service de la Forêt modèle de Provence.

Le 22 avril 2013, les membres fondateurs ont concrétisé le projet « Forêt Modèle » par la création de sa structure porteuse, une association loi 1901.

1.1 Des membres représentatifs des acteurs locaux

Le fonctionnement de l'association repose sur deux organes : le Conseil de Surveillance et le Conseil d'Administration dont les membres actuels sont :

Un Conseil de Surveillance garant de l'esprit « Forêt Modèle » :

Président : Charles Laugier représentant du Conseil Régional.

Collège Membres fondateurs :

- Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Forestour ;
- Union Régionale des Associations des communes Forestières PACA.

Collège Membres fondateurs :

- Fédération régionale de la Chasse

Un Conseil d'Administration qui permet de mettre en œuvre le programme d'actions

Secrétaire Général : Georges Franco, trésorier de l'ASL suberaie varoise.

Collège Gestionnaires, usagers et acteurs

- CRPF ;
- Union Régionale de la Forêt Privée ;
- Coopérative Provence Forêt ;
- Association des communes forestières 83 ;
- ASL suberaie varoise ;
- Association découverte Sainte-Baume ;

Collège Enseignement et recherche

- IRSTEA

Collège Collectivités locales

- Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile ;
- Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez ;
- Commune d'Evenos.

1.2 Une vie associative dynamique.

Les membres des conseils se sont fortement mobilisés pour que l'association soit rapidement fonctionnelle. Voici quelques étapes de la vie de l'association :

- L'Assemblée Générale Constitutive le 22 avril 2013 ;
- 3 Conseils d'Administration les 22 avril, 12 septembre 2013 et 16 décembre 2013.
- 1 Conseil de Surveillance le 12 septembre 2013. 2 réunions de bureau les 19 juillet et 28 août 2013 ;

Les membres se mobilisent également, tout au long de l'année, pour rencontrer les acteurs du territoire et les inciter à participer aux actions de la Forêt Modèle de Provence.

Pour suivre la vie de l'association : RDV sur le nouveau site : *www.ofme.org/foretmodele-provence*

Assemblée Générale Constitutive, le 22 avril 2013

1.3 Une animatrice pour l'association.

Depuis le 1er juillet 2013, Forêt Modèle de Provence bénéficie d'une animatrice à plein temps pour permettre la mise en œuvre du plan d'actions.

Albane Le Flem
albane.leflem@foretmodele-provence.fr
06 42 58 31 54

1.4 Des outils de communication.

Soucieuse de pouvoir communiquer sur ses actions et pour mutualiser les savoirs de ses membres, l'association a travaillé pour proposer en 2014 des outils de communication. Le site internet sera hébergé par l'Observatoire de la forêt méditerranéenne.

Page d'accueil du site internet de la Forêt modèle de Provence.

Première page du dépliant de communication.

2. Les réseaux des Forêts Modèles

2.1 La Provence, un membre à part entière

Historique d'entrée dans le réseau :

- 8 octobre 2012 : Dépôt de candidature pour l'entrée dans le réseau ;
- 12-13 septembre 2013 : Audit d'entrée dans le réseau ;
- 18 Novembre remise du Diplôme « Forêt Modèle »

Forêt Modèle est donc aujourd'hui un membre actif du réseau Méditerranéen. Elle appartient également au Réseau international.

Remise du diplôme « Forêt Modèle » lors du Medforum à Rufina en Toscane au Président et au secrétaire général de l'association.

2.2 Le réseau méditerranéen des Forêts Modèles (RMFM)

La croissance du réseau. Le réseau poursuit son expansion en accueillant comme nouveau membre la Grèce pour la région de Magnésie et la Tunisie. Ces pays rejoignent : l'Algérie (Tlemcen), le Maroc (Ifrane), L'Espagne (Murcia, Castilla y Leon), la Turquie (Yalova), Italie (Toscane et Sardaigne) et la Croatie (Istrie).

De nouvelles collaborations. L'approche Forêt Modèle centrée sur le « faire » et consiste à fixer des priorités pour la gestion forestière durable et à chercher des voies pour mettre celles-ci en pratique, sur le terrain pour des bénéfices réels. **Le RMFM soutient les initiatives des forêts modèles de son réseau et cherche donc à étendre en permanence ses collaborations.** En 2013 :

- L'EFI (European Forest Institute) ;
- USSE (Union de Selvicultores del Sur de Europa).

Ont passé des conventions avec le RMFM en partenariat avec l'organisation « Silva mediterranea » dépendante de la FAO (Food Agriculture Organisation).

Une participation importante aux projets internationaux. Tout au long de l'année le RMFM met son expertise, acquise grâce aux résultats des actions des Forêts Modèles, à contribution dans la mise en place de divers projets internationaux ou pour l'élaboration de politiques forestières méditerranéennes en voici quelques exemples :

- Medforum (novembre 2013) - réunion annuelle des Forêts modèles ;
- Medland 2020 (novembre 2013) « Conception d'un futur système commun de gestion intégrée des territoires pour gérer et pour protéger les ressources naturelles, en synergie avec la valorisation sociale et économique ».
- La conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition à Rome (mai 2013) ;
- La semaine forestière à Tlemcen (mars 2013) ;

Réseau Méditerranéen des Forêts Modèles actualisé en 2013

2.2 Une collaboration entre Forêts Modèles

Des soutiens aux initiatives des Forêts Modèles. En décembre 2013 le RMFM a lancé un appel à projets auprès de ses membres pour valoriser des initiatives sur les thématiques suivantes :

- La traçabilité et le marketing des produits non ligneux ;

- Le SIG en ligne et autres outils d'agrégation au service du développement de l'écotourisme ;
- La contribution des forêts modèles aux activités grand public visant à l'atténuation du changement climatique ;
- La préservation du chêne-liège et la durabilité de la production du liège.

Au sein de la Forêt Modèle de Provence deux partenaires ont répondu. Celui qui a été retenu et qui bénéficiera d'une participation financière est celui proposé par le Syndicat des producteurs de châtaignes, pour le soutien du développement de la filière locale de châtaignes.

Des réponses collectives aux appels à projets. Via le réseau méditerranéen de Forêt modèle deux candidatures à des projets européens ont été proposées dans les programmes « Life + » et « Intelligent Energy Europe ». Forêt modèle et ses partenaires n'ont répondu qu'au second. L'association a joué le rôle d'interface entre le réseau et les acteurs qui se sont impliqués dans le programme.

Le projet, intitulé Thermofor, ils rassemblaient 5 pays : la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la France et la Croatie. Thermofor proposait d'analyser tout le parcours que fait le bois de la coupe jusqu'à la chaudière pour identifier les blocages à lever et les investissements à faire pour développer la filière. À terme un accord avec une collectivité devait être trouvé pour développer un réseau de chaleur « modèle ». Le projet n'a finalement pas été retenu.

3. La mise en œuvre du programme d'actions

Forêt modèle est avant tout un outil de concertation qui œuvre pour développer des actions en faveur d'un développement durable de la forêt méditerranéenne. A ce titre elle répond aux sollicitations des acteurs du territoire et plus particulièrement à celles de ses adhérents. Le programme d'actions définis lors de la phase de constitution de la candidature de la Forêt Modèle s'organise autour de 3 axes : la nouvelle économie de la forêt, la gestion multifonctionnelle des espaces péri-urbains, l'accueil du public et développement local. Seuls les deux premiers axes ont fait l'objet

3.1 La nouvelle économie de la forêt

L'amélioration de la régénération des suberaies. Dans cette action la forêt Modèle de Provence est particulièrement impliquée car elle porte la maitrise d'ouvrage. Cette action comporte deux volets. L'organisation des journées techniques du liège et le point de connaissances sur la régénération du chêne-liège. Ces journées se sont déroulées les 21 et 22 novembre au Plan de la Tour. Le groupe technique s'est réuni une dernière fois avant, le 30 octobre 2013, pour traiter des aspects logistiques. Ces journées ont permis de collecter des données de base pour réaliser le point de connaissances sur la régénération du chêne-liège. Cependant d'autres thèmes ont également été abordés :

- Les outils de développement des filières ;
- Les perspectives économiques.

Lors de ces journées 14 intervenants ont réalisé une présentation et 120 personnes différentes sur les 2 jours ont assisté aux conférences et/ou au chantier de démonstration. Le compte-rendu complet de ces journées a servi de base de réflexion au groupe liège au sein de la FAO. Il a donné lieu à un tirage papier.

La deuxième phase de l'action va être lancée en début d'année 2014. Il s'agit du point de connaissances sur toutes les expériences testées en termes de régénération du chêne-liège. Le but de cette phase est de proposer un protocole de régénération du chêne-liège et définir des expérimentations supplémentaires. Un stagiaire co-encadré par Forêt Modèle et l'ASL travaillera sur ces aspects durant plus de 2 mois.

L'acceptation sociale de la coupe de bois

Cette action amorcée début 2013, va se concrétiser en 2014. Deux réunions ont eu lieu avec le maitre d'ouvrage, la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Étoile, l'institut pour la forêt méditerranéenne, la société du Canal de Provence et Forêt Modèle pour définir les trames des outils de communication.

3.2 La gestion multifonctionnelle des espaces péri-urbains.

L'amélioration de l'offre mellifère. Afin de bâtir cette action, Forêt modèle a rencontré divers acteurs concernés par ce domaine. Les apiculteurs ont notamment été rencontrés le 9 août au Luc afin de connaître leurs attentes. Des plantations mellifères ont également été visitées afin d'évaluer l'opportunité de telles plantations. L'année 2014 pourra permettre d'aboutir à des actions concrètes sur l'offre mellifère.

Essais de développement de l'agroforesterie. Après avoir rencontré divers acteurs des domaines forestiers et agricoles, Forêt Modèle a proposé une réunion de sensibilisation à l'agroforesterie qui s'est tenue le 31 janvier dernier à Saint-Zacharie. Cette réunion est le point de départ d'un projet de mise en place de dynamique agroforestière avec la mise en place de parcelle agroforestière de démonstration et des programmes de sensibilisation.

Toutes les informations et comptes rendus sont disponible sur l'onglet ….du site *www.ofme.org/foretmodele-provence*